

SYnergies

pour un développement durable

n°2 - Décembre 2008 | Semestriel

Le journal d'information du SYDED du Lot

flash info

2 réseaux de chaleur de plus !

Après Caillac et les Quatre Routes du Lot lancés en 2007, 2 nouveaux réseaux de chaleur au bois ont été mis en service, comme prévu, en octobre dernier à Biars-sur-Cère et Cajarc.

Le combustible utilisé est la plaquette de bois fabriquée par le SYDED à partir de déchets de bois non traité.



Chaufferie de Cajarc

L'énergie délivrée à chaque abonné est utilisée pour le chauffage des bâtiments et, selon le cas, pour la production d'eau chaude sanitaire. ■

Le site www.syded-lot.fr, actualisé et complété, attend votre visite !

sommaire

■ Dossier spécial

Les astuces pour bien trier ses déchets recyclables

■ Dernière minute

L'opération " composteurs individuels " continue...

■ Zoom :

L'autocollant Stop-Pub / Le nouveau site internet

édito

La qualité du tri sélectif doit rester une priorité pour tous !

A l'heure où le développement durable est de tous les discours, le SYDED s'est concrètement positionné au cours de l'année 2008 comme acteur départemental, en s'ouvrant à de nouvelles activités environnementales : la production d'eau potable et le traitement des boues de stations d'épuration.

Dans ces deux domaines, auxquels était consacré le premier numéro de « SYnergies » en juillet dernier, nous avons commencé nos travaux par une phase de réflexion et d'étude qui doit nécessairement précéder l'étape opérationnelle.

Dans le domaine du traitement des déchets, qui reste notre activité prépondérante, l'amélioration de la qualité est maintenue comme un des axes prioritaires de travail pour le SYDED, mais également pour ses collectivités membres.

L'expérience nous a montré que seule l'implication conjuguée de tous les acteurs concernés, les habitants, mais aussi les services de collecte et le SYDED, peut aboutir progressivement à une évolution positive de la situation.

D'ailleurs, plusieurs collectivités de collecte, en partenariat avec le SYDED, mènent déjà des actions dans ce sens, qui commencent à porter leurs fruits, car leurs résultats s'améliorent.

C'est pourquoi, le « dossier spécial » de ce numéro apporte à chacun d'entre nous les éléments nécessaires pour participer à cette vraie « cause départementale ». De plus, une nouvelle fiche mémo-tri, à conserver précieusement, vous est remise à cette occasion.

Le tri est simple et à la portée de chacun. Mobilisons-nous tous pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé : baisser, dans les années à venir, le taux moyen départemental de refus de 33% à 25%.

Michel QUEBRE
Président du SYDED



Jeune basketteur éco-entraîné...

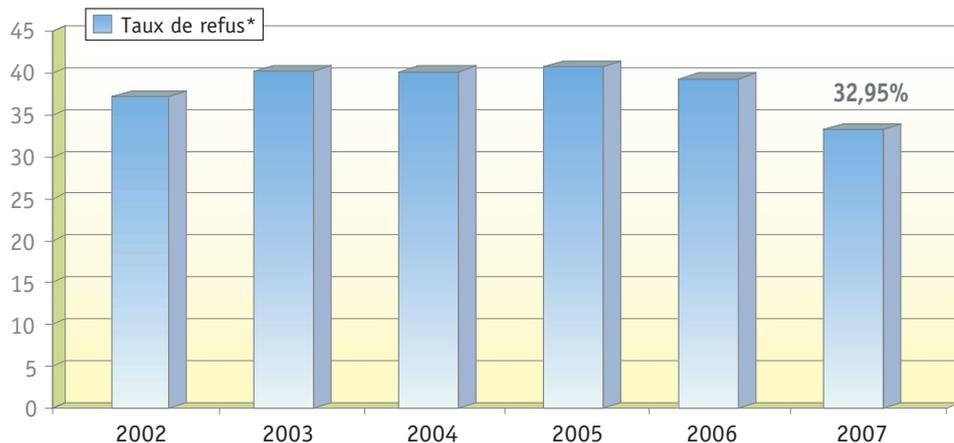
DOSSIER SPÉCIAL

“LES ASTUCES” POUR BIEN TRIER SES DECHETS RECYCLABLES

- ➔ retenir les “mots clés”
- ➔ procéder **PAR DEDUCTION**



* **Taux de refus** : proportion de déchets non recyclables déposés malencontreusement dans les bacs verts (erreurs de tri).



Les résultats du tri sélectif sur le Lot sont, depuis le début de son instauration, très bons en termes de quantité.

Cet aspect, qui ne se dément pas au fil des années, dénote l'adhésion forte de la population à l'esprit de cette démarche, à travers laquelle chacun peut ac-

complir un geste concret pour l'environnement.

En revanche, la qualité du tri des déchets recyclables, mesurée par le taux de refus*, ne peut pas être considérée comme satisfaisante.

Après plusieurs années de hausse continue, cet indicateur a amorcé depuis 2006 une encourageante

tendance à la baisse.

Certaines collectivités ont initié des actions pour améliorer la qualité de leurs apports aux centres de tri du SYDED.

Ce dossier veut apporter sa pierre à l'édifice, en essayant à travers quelques astuces, de mieux clarifier les indications à respecter pour atteindre cet objectif. Car, malgré les a priori que nous avons la plupart d'entre nous, les règles de tri des déchets recyclables sont particulièrement simples.

Leur mémorisation peut être facilitée par des « mots clés » qui concentrent l'essentiel à retenir.

Ensuite, en procédant « par déduction », chacun peut parvenir à une qualité de tri plus que satisfaisante.

Cette méthode est expérimentée avec succès, depuis plusieurs années, par les animateurs du SYDED, lors de leurs nombreuses interventions en classes de CM (Cours Moyen).

Alors, testez-là à votre tour !

➔ Qu'est ce qu'on dépose dans le **Récup'verre** ?



Seulement les **emballages* en verre**



PAR DEDUCTION

Tous les autres objets en verre sont interdits

Par exemple : ampoules, vaisselle (assiettes, verres, plats pour four), vases, vitres...

Ils doivent être, selon le cas, jetés dans le bac marron/gris ou apportés à la déchetterie.



→ Qu'est ce qu'on dépose dans le **Bac vert** ?



Seulement les **emballages* et papiers**

bien vidés

non souillés

emballages* carton (tous)



emballages* métal (tous)



emballages* plastique (pas tous ⚠)



Seulement les **bouteilles et films****



* **Emballages** : les contenants des produits de consommation qui deviennent "déchets" une fois vidés de leur contenu.

** **Films plastique** : le SYDED assure leur recyclage sur le Lot, contrairement à la plupart des collectivités françaises.

PAR DEDUCTION
Tous les autres emballages et objets en plastique sont interdits.

Par exemple : barquettes, pots de yaourt ou fromage, pots de fleurs, jouets, polystyrène...

Ils doivent être jetés dans le bac marron/gris.



En cas de doute : choisissez le bac marron/gris



L'AUTOCOLLANT "STOP-PUB"

La diffusion d'autocollants « stop-pub » par le SYDED a été mise en place en 2006, sur l'ensemble du département, comme une action s'inscrivant dans la lutte pour la réduction des quantités de déchets. Elle a répondu vraisemblablement à une réelle attente des usagers.

En effet, deux ans après, la proportion de boîtes aux lettres portant cet autocollant est passée de 1.60% à 10.39% du total !

Le « stop-pub » ne doit pas empêcher la réception des informations émanant des collectivités (sous réserve que celles-ci aient opté pour des contrats de distribution spécifiques, comportant cette clause et un tarif différencié).

Pour répondre aux demandes qui continuent à se manifester ponctuellement, de nouveaux autocollants ont été réalisés récemment

Ils sont à votre disposition sur toutes les déchetteries du département. Profitez d'un de vos déplacements sur ces sites pour les demander aux gardiens !



LE NOUVEAU SITE INTERNET



syded-lot.fr

Pour marquer les importantes transformations vécues en 2008, le SYDED a totalement refait son site internet. Les changements portent autant sur la forme, que sur le contenu et la navigabilité.

La forme se décline dans un esprit qui se veut cohérent avec la récente charte graphique adoptée par le SYDED.

Le contenu a été structuré pour permettre une lecture à plusieurs niveaux, mais aussi complété, notamment par des informations sur les 2 nouvelles compétences exercées par le SYDED (la production d'eau potable et le traitement des boues de stations d'épuration).

Quant à la navigabilité, elle est basée sur une architecture claire qui la rend facilement accessible à tous.

Enfin, un jeu « quizz » vous permet de tester et d'améliorer éventuellement vos connaissances en tri.

Alors, à vos souris ! Cliquez !

Dernière minute...

L'opération "composteurs individuels" continue

Démarrée sur le Lot en 2002, cette opération est plus que jamais d'actualité, puisqu'elle constitue désormais une « mesure phare » sur le plan national visant à réduire les quantités de déchets.

La récente expérience menée par l'association « Consommation Logement Cadre de Vie » de Cahors, auprès d'une vingtaine de foyers lotois, pour tester et quantifier l'impact des divers gestes susceptibles de contribuer à cette diminution, a montré que le compostage est le moyen le plus efficace.

Sur le Lot plus de 12% des foyers sont équipés.

L'objectif de 10 000 composteurs distribués à été largement atteint !

Devant la constance de l'intérêt suscité, les élus du SYDED ont reconduit cette opération, dans les mêmes conditions d'acquisition (1 composteur par foyer, participation de 20 euros).



Le composteur proposé contient 320 litres et il est fourni avec un bio-seau. Le kit est complété avec 2 seaux de 50 litres qui peuvent vous faciliter le tri et le stockage des déchets recyclables.

Modalités d'acquisition : 05 65 21 54 30 ou www.syded-lot.fr